

Communiqué

HORAIRE TRANSN 2026 : CE QUI CHANGE LE 14 DÉCEMBRE

Les transports publics suisses adaptent leur horaire le 14 décembre 2025. Cette date marque également chez transN la fin de la vente de billets à bord des bus.

L'horaire 2026 de transN entrera en vigueur dimanche 14 décembre 2025. Les principaux aménagements pour la clientèle concernent l'amélioration des correspondances en soirée, le renforcement de l'offre sur plusieurs lignes et l'harmonisation annuelle des horaires au Locle.

LITTORAL

Pour faciliter les correspondances en fin de soirée, les horaires des lignes 102 (*Serrières – Place Pury*), 107 (*Pl. Pury – Hauterive – Marin-Epagnier*) et 108 (*Pl. Pury – Temple des Valangines*) sont adaptés aux arrêts *Pl. Pury* et *Temple des Valangines*. Sur la ligne 109 (*Pl. Pury - gare nord - Trois-Chênes*), les courses tardives sont prolongées jusqu'à *Verger-Rond* au lieu de *Neuchâtel, gare nord*. Sur la ligne 107 (*Pl. Pury - Hauterive / Marin-Epagnier*), l'arrêt *St-Blaise, centre* est renommé *St-Blaise, Vignier*.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Au Locle, la ligne 341 (*Le Locle, Monts - gare/centre ville - Verger*) voit son offre renforcée, avec huit paires de courses supplémentaires en journée. La ligne 342 (*Le Locle, Jeanneret - gare/centre ville*) adopte un nouveau minutage et un nouveau tracé : la boucle des Jeanneret dessert désormais le Chemin des Dolines en semaine et le Tertre le samedi. La boucle Centenaire est supprimée, tout comme la ligne 343 (*Le Locle, gare/centre ville - Chemin des Dolines*), dont la période probatoire n'a pas permis une intégration durable. Les horaires « vacances » (vacances scolaires et horlogères) sont supprimés sur le réseau du Locle, y compris sur la ligne 346 (*MobiCité Le Locle*), pour harmoniser l'offre annuelle. Des courses sont ajoutées en soirée sur la ligne 311 (*La Chaux-de-Fonds gare - Cerisier*).

VALLÉES

L'offre est renforcée sur la ligne 421 (*Neuchâtel – Cernier*), avec des départs supplémentaires et des prolongements jusqu'à Cernier. Une paire de courses est ajoutée sur la ligne 426 (*Nordic'Bus Les Hauts-Geneveys – Tête-de-Ran*).

Sur la ligne ferroviaire R21 (*Neuchâtel – Buttes*), deux courses sont ajoutées pour répondre aux besoins des élèves du collège de Fleurier. La ligne 590 (*Couvet - Fleurier - Les Verrières – Pontarlier*) bénéficie d'un ajustement des horaires et de courses supplémentaires tôt le matin, ainsi que d'un renfort en période scolaire. Les arrêts *Couvet*, *Le Preyrel* et *St-Sulpice, poste* (en direction de *St-Sulpice, terminus*), sont renommés en *Couvet, gare* et *St-Sulpice, collège*. La ligne 591 est également modifiée pour améliorer la lisibilité des correspondances bus-train.

En marge de ces adaptations, des départs sont décalés, pour des raisons de correspondance ou d'harmonisation, sur les lignes 122 (*Neuchâtel, gare nord – Corcelles, place de la gare*), 360 (*La Chaux-de-Fonds – Le Locle*) et 423 (*Les Hauts-Geneveys - Cernier / Engollon*). Les changements apportés dès le 14 décembre visent à améliorer la ponctualité, faciliter les correspondances et répondre aux demandes des communes. Les informations sur l'horaire 2026 seront en ligne sur www.transn.ch/changementdhoraire/ dès le 17 novembre.

Fin de la vente à bord des bus

Dès le 14 décembre 2025, les billets ne seront plus vendus par les conductrices et conducteurs. Cette évolution a pour objectif de fluidifier l'embarquement et d'améliorer la ponctualité. Elle s'inscrit dans une tendance nationale, afin d'harmoniser les pratiques.

Bénéfices pour la clientèle :

- Embarquement plus rapide
- Meilleure ponctualité, surtout en heures de pointe

Comment acheter son billet ?

transN propose différents canaux d'achat et différents supports :

- Cartes à oblitérer
- Billet SMS (assortiment récemment élargi, pour répondre aux demandes client-e-s)
- Application FAIRTIQ
- Distributeurs
- ShoptransN (boutique en ligne)

Où acheter son titre de transport ?

- Billets (ONDE VERTE, nationaux, internationaux), cartes et abonnements : points de vente transN à Cernier, à La Chaux-de-Fonds, à Fleurier, au Locle et à Neuchâtel
- Cartes : partenaires (kiosques, commerces, administrations)

Pour accompagner ce changement, une brochure précisant tous les canaux d'achat de titres de transport sera distribuée en tout-ménage le 14 novembre. Du personnel sera présent sur les lignes concernées dès le 24 novembre, pour informer et apporter du soutien à la clientèle.

A noter :

Les **oblitérateurs** restent en place dans les bus. Les véhicules ne disposant pas d'un oblitérateur en seront prochainement équipés.

Contact médias :

Aline Odot, 079 553 00 00, communication@transn.ch

Transports Publics Neuchâtelois, le 13 novembre 2025